

UN.E DÉVELOPPEUR.SE ÉCONOMIQUE ET PETITES VILLES DE DEMAIN

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GESNOIS BILURIEN EST CONSTITUÉE DE 22 COMMUNES SITUÉES AUTOUR DES AXES LE MANS-PARIS ET LE MANS-ORLÉANS ET S'ÉTEND JUSQU'AUX ABORDS DE L'AGGLOMÉRATION MANCELLE. NOTRE COLLECTIVITÉ REPOSE SUR CINQ PÔLES DE CENTRALITÉ, À SAVOIR BOULOIRE, CONNERRÉ, MONTFORT-LE-GESNOIS, SAINT-MARS-LA-BRIÈRE ET SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE. NOTRE POPULATION TOTALE ATTEINT 30 286 HABITANTS.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du Président et placé sous l'autorité du Directeur Général des Services, le Chargé de mission développement économique assurera pendant toute la durée du contrat la fonction de Développeur/se Économique du territoire du Gesnois Bilurien. En outre, il finalisera les actions Petites Villes de Demain en cours, déjà bien engagées, jusqu'au 31 mars 2026.

Sa situation privilégiée entre Paris et Le Mans, sa desserte par les Autoroutes A11 et A28 et la ligne ferroviaire Le Mans-Chartres-Paris, son dynamisme économique, ses richesses touristiques composées de paysages allant du Perche, en passant par les bords de l'Huisne et sa vallée, son attachement au bien vivre ensemble font de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien un territoire attractif et un interlocuteur reconnu et privilégié de l'État, des entreprises et des partenaires.

MISSION « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et en lien avec le Vice-Président en charge du Développement Économique, le Développeur sera chargé de :

I. SUIVRE LES PROJETS GLOBAUX :

- Piloter l'étude stratégique de développement économique du territoire en cours d'élaboration par un cabinet ;
- Toiletter et piloter le PIDE ;
- Proposer des modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions ;
- Coordonner et accompagner divers projets de développement ;
- Mettre en œuvre la politique économique décidée par les élus.

II. CRÉER LE LIEN AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES :

- Accueillir, conseiller, informer et accompagner les porteurs de projets et les acteurs structurants de son territoire ;
- Accompagner sur un mode partenarial les projets d'implantation, de création et de développement des acteurs économiques (commerçants, entreprises, artisans, agriculteurs, etc.) ;
- Assurer la recherche de nouveaux porteurs de projets,
- Développer et animer des partenariats et des réseaux professionnels ;
- Mobiliser le réseau professionnel (chambres consulaires, région, département, etc.) et les personnes ressources sur le territoire.

III. PROMOUVOIR LE TERRITOIRE :

- Promouvoir le territoire et l'offre de services des

- collectivités en matière de développement afin d'assurer son attractivité ;
- Concevoir et développer des supports de communication (rapports dédiés, outils de suivi adaptés, etc.) ;
- Conduire des actions de communication, de prospection ou de valorisation territoriale.

MISSION « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et en lien avec le Vice-Président en charge de l'Aménagement, de l'Habitat et de la Mobilité, le chargé de mission aura pour activités :

I. POURSUIVRE ET AMENDER LE PROGRAMME D' ACTIONS ET LES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX NOTAMMENT :

- Contribuer à l'élaboration du programme d'actions du dispositif « Petites Villes de Demain » et de « l'Opération de Revitalisation du Territoire ».

II. METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME ET LES ACTIONS ET NOTAMMENT :

- Assister au montage des opérations portées par les communes concernées ;
- Assurer le suivi administratif du projet ;
- Mobiliser les financements nécessaires et un partenariat efficace ;
- En lien avec les financements Petites Villes de Demain, assurer le suivi du comité de pilotage et le CRTE (convocations, préparation des réunions, mise à jour des documents et compte rendus).

III. PILOTER ET ANIMER LE DISPOSITIF

PROFIL RECHERCHÉ

Formation

Diplôme de l'enseignement supérieur exigé dans le domaine de l'économie, de la gestion, du développement local ou de politiques publiques d'aménagement, d'habitat, d'urbanisme.

Expérience

Expérience souhaitée dans le domaine des collectivités territoriales et plus particulièrement en matière de développement et d'aménagement du territoire, conduite et gestion de projets.

Vous savez animer des réseaux de professionnels et vous avez la capacité d'animer des réunions et à mobiliser les acteurs du territoire.

Vous avez connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

CONDITIONS D'EMPLOI

Contrat de projet de 3 ans

Poste de catégorie A ou B

Rémunération :

sur la base de la grille indiciaire

Début de contrat : dès que possible

Poste à temps complet : 35h / semaine

Lieu de travail :

Ateliers Communautaires
398 Route des Sittelles
72470 SAINT MARS LA BRIÈRE

**Participation employeur à la prévoyance
+ forfait mobilités durables**

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Déplacements réguliers sur le territoire
Prêt de véhicule pour les déplacements
Disponibilité : réunions en soirée
Permis B exigé

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 15 janvier 2025, à Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien :

- ▶ par courrier à la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien
783 routes des Sittelles - 72450 MONTFORT-LE-GESNOIS
- ▶ ou par mail à lderrien@cc-gesnoisbilurien.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Laurent DERRIEN, Directeur Général des Services, au 02 43 54 80 40 ou par mail à lderrien@cc-gesnoisbilurien.fr

